

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 31 OCTOBRE, à 09 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 13 h 36).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU (arrivé à 10 h 15 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Alain ZANÉGUY, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD (arrivée à 09 h 57 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Alain ZANÉGUY	(à son départ à 11 h 38 au Rapport n° 20/4-008)	par Jean-Régis RAMSAMY
Michel LAGOURGUE	(à son départ à 11 h 53 après le vote du Rapport n° 20/5-009)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/5-037 relatif à la « lutte contre la grande pauvreté à Madagascar / attribution d'une aide d'urgence au Groupe de Recherche et d'Échanges technologiques (GRÉT) et mise en place d'un plan d'aide au développement pluriannuel » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élu(e)s intéressé(e)s	(en qualité de)	au titre de/ du	Rapport n°
(1) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/5-026
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALVA			
- Benjamin THOMAS			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/5-035
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(2) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	
- Christelle HASSEN	(délégués/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			

ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
 CCAS Centre communal d'Action sociale
 (1) élue absente à la séance

CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
 CDÉ Caisse des Écoles
 (2) élu parti au Rapport n° 20/5-008

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Wanda YENG-SENG BROSSARD	arrivée à 09 h 57	en cours de présentation
Jean-François HOAREAU	arrivé à 10 h 15	du Rapport n° 20/5-001
Alain ZANÉGUY	parti à 11 h 38	au Rapport n° 20/5-008 (procuration à Jean-Régis RAMSAMY)
Ibrahim DINDAR	sorti de 11 h 38 à 12 h 04	du Rapport n° 20/5-009 au Rapport n° 20/5-014
Michel LAGOURGUE	parti à 11 h 53	au Rapport n° 20/5-009 (procuration à Haroun GANY)
Vincent BÈGUE	sorti de 11 h 53 à 11 h 59	du Rapport n° 20/5-010 au Rapport n° 20/5-014
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 53 à 12 h 00	du Rapport n° 20/5-010 au Rapport n° 20/5-014
Geneviève BOMMALAIS	sortie de 12 h 13 à 12 h 35	du Rapport n° 20/5-016 au Rapport n° 20/5-020
	sortie de 12 h 40 à 12 h 48	du Rapport n° 20/5-023 au Rapport n° 20/5-028
	parti à 13 h 13	au Rapport n° 20/5-033

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.

OBJET **ZAC RHI du Plateau de Domenjod**
Décompte final du mandat d'études

I. HISTORIQUE

Dans le cadre des opérations d'aménagement de son territoire, la Commune de Saint-Denis a confié en 2007 à la SODIAC, par convention de mandat, la réalisation des études préalables d'une ZAC sur le Plateau de Domenjod et des études préopérationnelles d'une RHI sur le secteur Domenjod-Bretagne.

Deux avenants à la convention de mandat ont prolongé la mission de la SODIAC jusqu'en 2012.

En juin 2012, la Ville a suspendu temporairement l'exécution du mandat dans l'attente de la validation des orientations à donner aux études.

II. OBJET

L'étude préopérationnelle de RHI a mis en évidence une insalubrité diffuse sur le périmètre Domenjod-Bretagne, ne permettant pas de mobiliser des subventions publiques pour une phase opérationnelle. Le volet RHI de l'étude n'a donc pas pu être poursuivi.

S'agissant du projet de ZAC, compte tenu du niveau insuffisant des équipements en VRD, des dispositions réglementaires rendant difficiles l'ouverture à l'urbanisation de la zone classée en zone AUx (à urbaniser stricte) et de la difficulté à mobiliser du foncier, les possibilités de création d'une opération d'aménagement d'ensemble restent limitées.

La SODIAC présente aujourd'hui le projet de décompte final du mandat d'études faisant ressortir un coût définitif de l'opération de 200 315,69 € TTC (dont 157 665,56 € TTC de dépenses de tiers et 42 650,13 € de rémunération du mandataire).

Par conséquent, je vous demande :

- d'approuver le projet de décompte final du mandat d'études préalables de la ZAC Plateau de Domenjod et des études préopérationnelles de la RHI Domenjod-Bretagne faisant ressortir un coût définitif de l'opération de 200 315,69 € TTC ;
- de donner quitus à la SODIAC pour la mission réalisée.

OBJET **ZAC RHI du Plateau de Domenjod**
Décompte final du mandat d'études

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la Délibération n° 07/3-49 du Conseil Municipal en séance du 1^{er} octobre 2007 relative à la passation avec la SODIAC d'une convention de mandat d'études pour la réalisation des études préopérationnelles de RHI Domenjod-Bretagne et des études préalables de la ZAC Plateau de Domenjod ;

Vu la Délibération n° 04/4-15 du Conseil Municipal en séance du 21 juin 2008 autorisant la SODIAC à lancer les consultations pour les missions d'études préopérationnelles de RHI Domenjod-Bretagne et des études préalables de la ZAC Plateau de Domenjod ;

Vu la Délibération n° 09/5-09 du Conseil Municipal en séance du 19 septembre 2009 portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mandat d'études ;

Vu la Délibération n° 11/1-19 du Conseil Municipal en séance du 26 février 2011 portant approbation de l'avenant n° 2 à la convention de mandat d'études ;

Vu le RAPPORT N° 20/5-020 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Xavier-Jonathan RITOU au nom des commissions « Ville Ecologique » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions (abstention de Monsieur Vincent BEGUE en « Ville durable ») ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

(10 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent, YENG-SENG Wanda, GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis, ROBERT Didier par procuration, BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel par procuration, MEDEA MADEN Noela, ZANEGUY Alain par procuration)

ARTICLE 1

Approuve le projet de décompte final du mandat d'études préalables de la ZAC Plateau de Domenjod et des études préopérationnelles de la RHI Domenjod-Bretagne faisant ressortir un coût définitif de l'opération de 200 315,69 € TTC.

ARTICLE 2

Donne quitus à la SODIAC pour la mission réalisée.



Mandat pour la réalisation des études préopérationnelles et
études préalables RHI/ZAC PLATEAU DOMENJOD / LA
BRETAGNE

RAPPORT FINAL

Novembre 2019



SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

121 boulevard Jean Jaurès – CS 81091
97404 SAINT-DENIS CEDEX

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I- PREAMBULE.....	3
1.1- CONTEXTE ET SITUATION	3
1.2 - CARACTERISTIQUES DU PROJET.....	3
1.3 - PRINCIPALES ETAPES ADMINISTRATIVES.....	4
II- RECAPITULATIF FINAL DES DEPENSES.....	5
2.1 – LES DEPENSES DE TIERS	5
2.2 – LA REMUNERATION DU MANDATAIRE	7
2.2– TABLEAU RECAPITULATIF FINAL DES DEPENSES	8
III- RECAPITULATIF DES REMBOURSEMENTS DE DEPENSES ET AVANCES VERSEES PAR LA COLLECTIVITE.....	9
3.1 - MODALITES DE FINANCEMENT.....	9
4.2 - MODALITES DE REMBOURSEMENT	9
4.3 – LES REMBOURSEMENTS REALISES PAR LA COLLECTIVITE	9
4.4 – LES REMBOURSEMENTS RESTANT A REGLER PAR RAPPORT AUX DEPENSES FINALES DE L'OPERATION.....	9
V- PROPOSITION A LA COLLECTIVITE	10
VI - ANNEXE - RECAPITULATIF DES FACTURES REGLEES PAR LA SODIAC MANDATAIRE.....	11
VII – ANNEXE - RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT	12

I- PREAMBULE

1.1 - CONTEXTE ET SITUATION

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint Denis s'est lancée dans des opérations d'aménagement et de restructuration de son centre ville parallèlement aux opérations menées en périphérie et dans les écarts.

Dans la continuité de cette ambition, la Commune a décidé de poursuivre cet objectif dans la partie Est de son territoire en limite de la Commune de Sainte Marie et dans les secteurs des hauts, sur les quartiers de Domenjod et de la Bretagne.

Cette partie de son territoire représente un enjeu majeur de développement et d'aménagement pour les années à venir notamment à travers les potentialités foncières non bâties en périphérie de la maison d'arrêt, maintenant desservies par quelques infrastructures primaires.

Cependant, la problématique de l'insalubrité est très prégnante sur ce quartier. Il s'agit d'une insalubrité diffuse et rurale (de nature comparable aux autres quartiers situés dans les hauts de la Commune de Saint Denis). Elle est localisée de plus, dans des zones à risques géologiques (topographie des terrains), mais surtout en lien avec les risques d'inondation (Ilet Quinquina).

Les projets d'aménagement devront donc nécessairement intégrer cette problématique et proposer des alternatives de relogement en dents creuses (en densification des zones urbanisées) ou sur de nouveaux secteurs à urbaniser.

La Commune souhaite sur ce territoire engager :

- une étude pré-opérationnelle de RHI multisite sur les quartiers Domenjod la Bretagne. Cette volonté d'intervention fait suite au recensement ZHPI réactualisé en 1999 qui démontrait que ces deux quartiers totalisaient 374 logements insalubres (166 secteur Domenjod et 208 secteur de la Bretagne) ; à l'insalubrité des logements de ces quartiers viennent se rajouter la problématique des zones à risques (PPR géologique et inondabilité), un statut non régularisé du foncier et un dysfonctionnement ou absence des réseaux d'infrastructures ;
- une étude urbaine préalable à la création d'une opération d'aménagement globale dans le cadre d'une procédure de ZAC sur un secteur Aux et AUm au PLU de 60 ha environ dont l'aménagement à terme devra prendre en compte en logements et relogements des deux quartiers.

1.2 - CARACTERISTIQUES DU PROJET

La Commune de Saint Denis a confié à la SODIAC, par convention de mandat d'études, la réalisation des études préalables nécessaires pour envisager une opération d'aménagement sur le secteur du plateau de Domenjod la Bretagne.

Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une opération de ZAC, d'en arrêter précisément le périmètre, le programme et le bilan provisionnel.

L'objectif étant de maîtriser l'urbanisation du secteur en proposant un projet d'aménagement sur un périmètre de 57,16 ha.

Les études conduites devront :

- proposer une opération d'aménagement mixte (type ZAC logements / équipements),
- intégrer la problématique de liaisonnement partie haute / partie basse,
- intégrer la problématique de desserte interne à la ZAC (VRD),

proposer un cadre d'intervention globale (périmètre, programme, phasage, procédures, financement),

Accusé de réception en préfecture
974-21970415 20201031 205020 DF
Date de réception en préfecture : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Rapport de Mandat d'études pré-opérationnelles et études préalables RHI/ZAC
Plateau Domenjod la Bretagne

- élaborer un dossier de création de ZAC.

1.3 - PRINCIPALES ETAPES ADMINISTRATIVES

La SODIAC a été désignée mandataire de la commune de Saint-Denis pour réaliser en son nom et pour compte une mission de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation d'études préopérationnelles et d'études préalables RHI/ZAC Plateau Domenjod / la Bretagne, par délibération n°07/3-49 du 1^{er} octobre 2007.

- ◆ Par délibération n° 08/4-15 du 21 juin 2008, le Conseil municipal a autorisé la SODIAC à lancer les consultations pour la réalisation des études et à signer les marchés correspondants (délibération reçue en préfecture le 26/06/06).
- ◆ Par délibération n°08/9-19 du 13 décembre 2008, le Conseil municipal a approuvé l'engagement de l'étude préopérationnelle de RHI sur les quartiers de Domenjod et de la Bretagne, le bilan prévisionnel de l'opération et la participation financière de la Commune.
- ◆ Par délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°1 de prorogation de délai du mandat à la SODIAC jusqu'au mois de décembre 2010.
- ◆ Par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2011, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°2 de prorogation de délai du mandat à la SODIAC jusqu'au mois de juin 2012.

Le présent document a pour objet de présenter le projet de décompte final des dépenses réalisées dans le cadre du mandat d'études.

II- RECAPITULATIF FINAL DES DEPENSES

2.1 – LES DEPENSES DE TIERS

2.1.1 – GEOMETRE

► Une consultation restreinte auprès de 3 géomètres (AIGL, GUID OI et IMAO) a été lancée le 29 juillet 2008.

La mission confiée comportait 3 phases :

- Phase 1 : prise de vues aériennes sur l'ensemble de la zone d'étude ;
- Phase 2 : restitution vectorielle (3D) et plan topographique ;
- Phase 3 : restitution vectorielle (3D) et plan topographique sur surface partielle.

Le cabinet GUID OI a été retenu pour cette mission et la lettre de commande a été signée le 18 septembre 2008 pour un montant total de 11 645,00 € HT.

Coût réel de la mission (montant réglé hors phase 3 non réalisée) : 10 740,00 € HT soit 11 652,90 € TTC.

► Une commande complémentaire pour la réalisation d'un orthophotoplan a été passée en 2009 toujours avec le cabinet GUID OI pour un montant de 1 100,00 € HT.

Coût réel de la mission (montant réglé) : 1 100,00 € HT soit 1 193,50 € TTC.

Coût total Géomètre (montant réglé à GUID OI) : 11 840,00 € HT soit 12 846,40 € TTC.

2.1.2 - MARCHE D'ETUDES (EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE)

► Suite à la consultation lancée par la SODIAC, la commission d'appel d'offres de la Ville de Saint-Denis a attribué les marchés d'études comme suit :

- Lot 1 : Etudes préalables ZAC Plateau Domenjod : attribué au groupement VECTRA (mandataire)/BIOTOPE/GB2 pour un montant total de 35 073 € HT.
- Lot 2 : Etudes préopérationnelles RHI Domenjod La Bretagne : attribué au groupement VECTRA (mandataire)/BIOTOPE/GB2 pour un montant total de 39 308 € HT.

Les marchés correspondant à ces études ont été notifiés le 06 octobre 2009 :

Lot 1 :

Le lot n°1 se décompose en 4 phases :

- phase 1 (diagnostic global),
- phase 2 (programmation et scénario),
- phase 3 (définition du projet d'aménagement),
- phase 4 (mise au point administratif et financier).

Les phases 1,2 et 3 ont été engagées et réalisées pour un montant de total de 29 441 € HT plus 337,71 € HT de révisions soit au total 29 778,71 € HT (32 309,90 € TTC).

Les propositions du groupement VECTRA/BIOTOPE/GB2 issues de la phase 3 de l'étude n'ont pas permis d'engager en l'état la phase 4, pour une mise en opérationnalité de l'opération.

Sur la base du diagnostic global et environnemental déjà réalisé, une consultation a été relancée afin de désigner un nouveau prestataire (Urbaniste/Paysagiste/Environnement/BET VRD et hydraulique) pour la poursuite et l'achèvement des études (synthèse des enjeux et orientations de l'opération/programmation et scénarii/plan d'aménagement/dossier de création y compris étude d'impact).

► Une commande complémentaire pour la réalisation de plans cadastraux numérisés a été passée en 2010 au groupement pour un montant de 228,00 € HT (228,00 € TTC).

Lot 2 :

Le lot n°2 se décompose en 3 phases :

- phase 1 (diagnostic global),
- phase 2 (définition du programme de relogement et du programme d'aménagement),
- phase 3 (mise au point administratif et financier).

Les phases 1, 2 ont été engagées et réalisées pour un montant total de 36 921,64 € HT plus 489,77 € HT de révisions soit au total 37 411,41 € HT (40 591,38 € TTC).

Au vu des résultats des études compte tenu de la problématique de l'insalubrité diffuse, il n'a pas été nécessaire de poursuivre les études telles que prévues initialement avec le groupement VECTRA (mandataire de l'équipe)/BIOTOPE/GB2 et donc d'engager la phase 3 du marché d'études (mise au point des dossiers administratifs et financiers) ; pour la mise en opérationnalité de cette opération en vue du traitement de l'insalubrité diffuse, les discussions se sont poursuivies avec les services de l'Etat afin de définir un mode opératoire d'accompagnement des projets résidentiels (mise en place d'une MOUS...).

Suivant délibération en date du 26 février 2011, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Denis a autorisé la SODIAC :

- à résilier le marché passé avec le groupement VECTRA/BIOTOPE,
- à relancer et mener l'ensemble des procédures de consultation (Urbaniste, Paysagiste, BET VRD et hydraulique, Environnement) nécessaire à la poursuite et l'achèvement des études préalables de la ZAC Plateau Domenjod,

► La nouvelle consultation lancée en 2011 a permis de désigner un nouveau prestataire pour la poursuite des études préalables de la ZAC Plateau Domenjod :

La mission confiée comprend la réalisation des prestations désignées ci-après :

- Phase 1 : Synthèse diagnostic global et définition des enjeux du projet,
- Phase 2 : Principes d'orientation du projet – Elaboration du Schéma Directeur,
- Phase 3 : Conception des scénarii d'aménagement,
- Phase 4 : Elaboration du parti d'aménagement d'ensemble (plan masse du projet retenu) – phasage de l'opération – cadre stratégique d'intervention / concertation / dossiers réglementaires (Dossier de création de la ZAC (y compris étude d'impact) et Dossier Code de l'Environnement (ex. Loi sur l'Eau).

Groupement retenu : Rodolphe Cousin (ZONE UP URBANISME/ZONE UP PAYSAGE/INCOM/CYATHEA) pour un montant total de 93 975,00 € HT.

Les études des phases 1 à 3 ont été engagées et réalisées et permis d'aboutir à différents scénarii d'aménagement. Par courrier en date du 18 juin 2012, la Ville de Saint-Denis a pris la décision de suspendre le mandat d'étude à compter du 04 avril 2012 (date de la restitution de la phase 3 de l'étude « programmation et scénarios d'aménagement) dans l'attente de la validation par la Ville du scénario d'aménagement à retenir pour la poursuite de la phase 4 de l'étude. Compte tenu de l'absence de maîtrise foncière et des évolutions réglementaires rendant plus contraignante l'ouverture à l'urbanisation des zone AU, la ville n'a pas souhaité poursuivre les études préalables de la ZAC plateau Domenjod

Pour les phases 1 à 3, la somme de 53 675,00 € HT soit 58 237,38 € TTC a été réglée au groupement.

Le marché a été résilié en octobre 2018.

Coût total Marché d'études (équipe pluridisciplinaire) : montant réglé aux groupements : 121 093,12 € HT soit 131 366,66 € TTC.

2.1.3 – LES FRAIS DE COMMUNICATION

Les frais de communication concernent les frais d'insertion presse pour les appels d'offres relatifs aux missions d'études (JUR. QUOTIDIEN et journaux officiels) et frais de reproduction de documents (PROJECT).

Accusé de réception en préfecture
974-21974001-1202004 Mandat de 5000 €
Date de réception en préfecture : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Ces frais ont été réglés pour un montant de 12 541,99 € HT soit 13 452,50 € TTC.

2.2 – LA REMUNERATION DU MANDATAIRE

Le montant initial de la rémunération du mandataire s'élevait à 71 755,10 € HT.

La rémunération de la SODIAC était décomposée en trois phases :

- Phase Diagnostic pour un montant de rémunération de 15 458,40 € HT
- Phase Projet pour un montant de rémunération de 29 581,20 € HT
- Phase Dossier de création pour un montant de 26 715,50 € HT

En fonction des missions réalisées, la SODIAC a perçu la somme de 37 107,65 € HT à laquelle il convient de rajouter les révisions de prix pour un montant de 2 201,23 €, soit un total d'honoraires forfaitaires de 39 308,88 € HT (42 650,13 € TTC).

2.2 – TABLEAU RECAPITULATIF FINAL DES DEPENSES

Désignation	BILAN PREVISIONNEL ETUDE AUX TIERS RHI/ZAC DOMENJOD/LA BRETAGNE				DEPENSES REALISEES AU 31/07/2018	
	Etude pré opérationnelle RHI bilan prévisionnel études aux tiers	Etude préalable création ZAC bilan prévisionnel études aux tiers	Cumul bilan prévisionnel études aux tiers	Cumul bilan prévisionnel études aux tiers	Montant réglé	Montant réglé
	montant en € HT	montant en € HT	montant en € HT	montant en € TTC	montant en € HT	montant en € TTC
Etude RHI deux quartiers Domenjod/la Bretagne						
- étude topographique restitution aérienne	25 000	15 000	40 000	43 400	11 840,00	12 846,40
- réactualisation ZHPI (état du bâti-cartographie)	25 000		25 000	27 125		
- enquêtes sociales environ 200 familles	25 000		25 000	27 125		
- étude aménagement + vrd poches RHI (5)	40 000		40 000	43 400		
- étude de faisabilité / potentialités (5)	25 000		25 000	27 125		
Etude ZAC 60 ha environ						
- étude d'urbanisme, schéma d'aménagement, programme		45 000	45 000	48 825	121 093,12	131 366,66
<i>dont marché VECTRA/BIOTOPE/GB2 - lot 1</i>					30 006,71	32 537,90
<i>dont marché VECTRA/BIOTOPE/GB2 - lot 2</i>					37 411,41	40 591,38
<i>dont marché zone up/incom/cyathæa</i>					53 675,00	58 237,38
- dossier réglementaire dossier création, étude impact		25 000	25 000	27 125		
- AVP		25 000	25 000	27 125		
- communication	5 000	10 000	15 000	16 275	12 541,99	13 452,50
- expertise juridique		8 000	8 000	8 680		
- analyse environnementale		15 000	15 000	16 275		
- modélisation du projet 3D		20 000	20 000	21 700		
- expertises techniques	10 000	10 000	20 000	21 700		
- divers	10 000	10 000	20 000	21 700		
Forfait mandataire						
SODIAC			71 755	77 854	39 308,88	42 650,13
TOTAL	165 000	183 000	419 755	455 434	184 783,99	200 315,69

Accusé de réception en préfecture

974-21970415-20201021-005020-DF

Date de transmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

III- RECAPITULATIF DES REMBOURSEMENTS DE DEPENSES ET AVANCES VERSEES PAR LA COLLECTIVITE

3.1 - MODALITES DE FINANCEMENT

Conformément à l'article 6 de la convention de Mandat, la collectivité supporte seule les dépenses de l'opération ; le paiement des études de tiers est effectué par le mandataire à l'avancement de la réalisation.

4.2 - MODALITES DE REMBOURSEMENT

La convention prévoit que la collectivité puisse rembourser au mandataire les dépenses des études confiées aux tiers payées d'ordre et pour le compte de celle-ci et lui régler sa rémunération imputée au compte de l'opération.

4.3 – LES REMBOURSEMENTS REALISES PAR LA COLLECTIVITE

Les remboursements demandés par la SODIAC s'élèvent à ce jour à la somme de **200 315,69 € TTC** décomposée comme suit :

- Demande de remboursements tiers : 157 665,56 € TTC
- Rémunération du mandataire : 42 650,13 € TTC

A ce jour, toutes les sommes dues par la collectivité ont été réglées.

4.4 – LES REMBOURSEMENTS RESTANT A REGLER PAR RAPPORT AUX DEPENSES FINALES DE L'OPERATION

Dépenses finales de l'opération (tiers) :	157 665,56 € TTC
Dépenses finales de l'opération (mandataire) :	<u>42 650,13 € TTC</u>
	200 315,69 € TTC
Montant déjà réglé :	200 315,69 € TTC
Solde :	0 € TTC

V- PROPOSITION A LA COLLECTIVITE

Il est proposé à la Commune de Saint Denis :

- d'approuver le **présent projet de Décompte Final** faisant ressortir un coût définitif de l'opération de **200 315,69 € TTC** (dont TVA : 15 531,70 €) **décomposé comme suit :**
 - **157 665,56 € TTC de dépenses de tiers,**
 - **42 650,13 € TTC de rémunération du mandataire ;**
- le montant facturé à ce jour s'élève à 200 315,69 € TTC,
- le montant réglé à ce jour s'élève à 200 315,69 € TTC,
- le solde de cette opération est de 0 € TTC
- De donner quitus à la SODIAC pour la mission réalisée.

**VI - ANNEXE - RECAPITULATIF DES FACTURES REGLEES PAR
LA SODIAC MANDATAIRE**

FA9

Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
VECTRA	Note Horaire F 2010/151-Plans Cadastral Numérisé Service Impots	1	22/12/10	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00	228,00	04/02/11
TOTAL : 2188.5100-Etude Pré-Opérationnelle										
VECTRA OSEO	Lot n° 1 : Etudes Préalables de la ZAC Plateau Domenjod	1	25/02/10	10 580,64	52,64	899,35	0,00	11 479,99	11 479,99	09/04/10
BIOTOPE	Lot n° 1 : Etudes Préalable de la ZAC Plateau Domenjod	1	25/02/10	4 386,83	21,83	372,88	0,00	4 759,71	4 759,71	09/04/10
VECTRA OSEO	Lot n° 1 : Etudes Préalables de la ZAC Plateau Domenjod	2	14/06/10	6 028,81	112,81	512,45	0,00	6 541,26	6 541,26	08/07/10
VECTRA OSEO	Lot n° 1 : Etudes Préalables de la ZAC Plateau Domenjod	3	14/03/11	8 782,43	150,43	746,51	0,00	9 528,94	9 528,94	21/04/11
VECTRA OSEO	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	1	02/03/10	14 074,02	70,02	1 196,29	0,00	15 270,31	15 270,31	09/04/10
GB2	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	1	02/03/10	14 472,00	72,00	1 230,12	0,00	15 702,12	15 702,12	09/04/10
VECTRA OSEO	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	2	14/10/10	1 278,04	223,36	108,63	0,00	1 386,67	1 386,67	11/01/11
GB2	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	2	14/10/10	563,15	108,19	47,87	0,00	611,02	611,02	11/01/11
VECTRA OSEO	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	3	02/12/10	3 829,55	-11,77	325,51	0,00	4 155,06	4 155,06	04/02/11
GB2	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	3	02/12/10	2 220,00	34,96	188,70	0,00	2 408,70	2 408,70	04/02/11
VECTRA OSEO	Lot n° 2 : Etudes Préopérationnelles Rhi Domenjod	4	14/03/11	974,65	-6,99	82,85	0,00	1 057,50	1 057,50	21/04/11
ZONE UP - COUSIN RODOLPHE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	1	08/09/11	7 200,00	0,00	612,00	0,00	7 812,00	7 812,00	31/10/11
ZONE UP - BREGENT LAURENCE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	1	08/09/11	2 000,00	0,00	170,00	0,00	2 170,00	2 170,00	31/10/11
INCOM BFC	Marché de Maîtrise	1	08/09/11	3 825,00	0,00	325,13	0,00	4 150,13	4 150,13	31/10/11
CVATHEA	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	1	08/09/11	3 200,00	0,00	272,00	0,00	3 472,00	3 472,00	31/10/11
ZONE UP - COUSIN RODOLPHE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	2	14/11/11	5 760,00	0,00	489,60	0,00	6 249,60	6 249,60	22/12/11

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205020-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Accuse de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205020-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
ZONE UP - BREGENT LAURENCE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	2	14/11/11	1 280,00	0,00	108,80	0,00	1 388,80	1 388,80	22/12/11
INCOM BFC	Marché de Maîtrise	2	14/11/11	680,00	0,00	57,80	0,00	737,80	737,80	22/12/11
ZONE UP - COUSIN RODOLPHE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	3	04/04/12	14 400,00	0,00	1 224,00	0,00	15 624,00	15 624,00	04/06/12
ZONE UP - BREGENT LAURENCE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	3	04/04/12	2 880,00	0,00	244,80	0,00	3 124,80	3 124,80	04/06/12
INCOM BFC	Marché de Maîtrise	3	04/04/12	5 610,00	0,00	476,85	0,00	6 086,85	6 086,85	04/06/12
CYATHEA	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	3	04/04/12	1 280,00	0,00	108,80	0,00	1 388,80	1 388,80	04/06/12
ZONE UP - COUSIN RODOLPHE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	4	07/08/12	3 240,00	0,00	275,40	0,00	3 515,40	3 515,40	19/09/12
ZONE UP - BREGENT LAURENCE	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	4	07/08/12	640,00	0,00	54,40	0,00	694,40	694,40	19/09/12
INCOM BFC	Marché de Maîtrise	4	07/08/12	1 360,00	0,00	115,60	0,00	1 475,60	1 475,60	19/09/12
CYATHEA	Marché de Maîtrise d'Oeuvre	4	07/08/12	320,00	0,00	27,20	0,00	347,20	347,20	19/09/12
SOUS-TOTAL : 2188-500-Maitrise d'Oeuvre				120 865,12	827,48	10 273,54	0,00	131 138,66	131 138,66	
L08.79972 GUID-OI	Mission de Géomètre-Études Préalables de Création ZAC + Rhi Domenjod/La	1	21/07/09	10 740,00	0,00	912,90	0,00	11 652,90	11 652,90	25/08/09
SOUS-TOTAL : 2188-501-Geometre				10 740,00	0,00	912,90	0,00	11 652,90	11 652,90	
L08.79662 JIR LE (TP:BFCO) ST DENIS REUNION	Parution Aapc-Avis de Marché Prestations Intellectuelles ZAC/Rhi	1	06/08/08	1 835,34	0,00	156,00	0,00	1 991,34	1 991,34	25/08/08
L08.79663 QUOTIDIEN LE	Parution Aapc-Avis de Marché-Prestations Intellectuelles ZAC/Rhi	1	06/08/08	1 646,42	0,00	139,95	0,00	1 786,37	1 786,37	25/08/08
L08.79844 JOURNAUX OFFICIELS	Consultation Réalisation Préalable de ZAC Plateau Domejod et Rhi	1	19/08/08	891,00	0,00	0,00	0,00	891,00	891,00	25/09/08
L08.80997 JIR LE (TP:BFCO) ST DENIS REUNION	Aapc Rectificatif SAV Aeu	1	19/12/08	160,88	0,00	13,67	0,00	174,55	174,55	12/01/09
L09.81241 QUOTIDIEN LE	Rectificatif Aapc SAV Aeu Domenjod 1	1	31/12/08	168,08	0,00	14,28	0,00	182,36	182,36	26/01/09

Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
QUOTIDIEN LE	Aapc 2-Amo Aeu Domenjod	1	31/12/08	1 241,50	0,00	105,52	0,00	1 347,02	1 347,02	26/01/09
JIR LE (TP:BFCCI ST DENIS REUNION	Aapc 2-Aeu SAV Domenjod	1	31/12/08	1 351,16	0,00	114,85	0,00	1 466,01	1 466,01	26/01/09
JOURNAUX OFFICIELS	Aapc Domenjod SAV Aeu 1-Modificatif	1	31/12/08	78,00	0,00	0,00	0,00	78,00	78,00	26/01/09
GUID-OI	Réalisation Orthophotoplan 60ha Ech 1/1000	1	21/07/09	1 100,00	0,00	93,50	0,00	1 193,50	1 193,50	25/08/09
JOURNAUX OFFICIELS	Annonce pour SAV Aeu Candidature (2ème Consultation)	1	26/01/09	861,00	0,00	0,00	0,00	861,00	861,00	25/02/09
JIR LE (TP:BFCCI ST DENIS REUNION	Avis d'Attribution Marché Pluridisciplinaire	1	30/10/09	693,48	0,00	58,95	0,00	752,43	752,43	10/12/09
QUOTIDIEN LE	Avis d'Attribution Équipe Pluridisciplinaire	1	04/11/09	679,89	0,00	57,79	0,00	737,68	737,68	10/12/09
PROJECT	Copie Scot + Version Numérique pour BET Vectra	1	19/01/10	241,06	0,00	20,49	0,00	261,55	261,55	24/02/10
PROJECT	Copie Dossier Phase 1-Mairie	1	18/03/10	181,15	0,00	15,40	0,00	196,55	196,55	23/04/10
PROJECT	Bl 1004252-Copie Phase 2-Modif Nov 2010 Vectra	1	21/01/11	185,68	0,00	15,78	0,00	201,46	201,46	06/07/11
QUOTIDIEN LE	Aapc-Marché de Prestations Intellectuelles-Et. Préal. Qu. Bretagne	1	13/05/11	981,54	0,00	83,43	0,00	1 064,97	1 064,97	06/07/11
JIR LE (TP:BFCCI ST DENIS REUNION	Aapc-Marché de Prestations Intellectuelles-Et. Préal. Quart. Bretagne	1	14/06/11	1 036,11	0,00	88,07	0,00	1 124,18	1 124,18	06/07/11
QUOTIDIEN LE	Avis d'Attribution Etude ZAC Plateau Domenjod	1	29/08/11	155,60	0,00	13,23	0,00	168,83	168,83	31/10/11
JIR LE (TP:BFCCI ST DENIS REUNION	Avis d'Attribution de Marché d'Études de la ZAC Plateau Domenjod	1	13/09/11	154,10	0,00	13,10	0,00	167,20	167,20	31/10/11
SOUS-TOTAL : 2188-5520-Frais Divers Rémunérables										
SODIAC 6	Honoraire de Gestion	1	31/03/10	16 079,35	620,95	1 366,74	0,00	17 446,09	17 446,09	31/03/10
SODIAC 6	Honoraire de Gestion	2	18/10/10	11 398,51	611,11	968,87	0,00	12 367,38	12 367,38	18/10/10
SODIAC 6	Honoraire de Gestion	3	28/06/12	11 831,02	969,17	1 005,64	0,00	12 836,66	12 836,66	28/06/12

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031_205020_DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Raison sociale	Objets	Pr N°	Date fac.	HT	Dont rév.	TVA	Rg	TTC	Réglée TTC	Date rég.
MUNICIPAL : 2188-5622-Honoraires Forfaitaires				39 308,88	2 201,23	3 341,25	0,00	42 650,13	42 650,13	
				184 783,99	3 028,71	15 531,70	0,00	200 315,69	200 315,69	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205020-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

VII – ANNEXE - RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

Pr	Objet	Réf.	N°	Avance TTC	Justifiée TTC	Dont TVA	Total recettes	Date Pr	Réglé TTC	Date rég.
	DE SAINT DENIS	16861	1	0,00	23 375,71	1 687,90	23 375,71	19/02/10	23 375,71	25/05/10
	Demande de Fonds n° 01/188/008									
	DE SAINT DENIS	DR N° 02/188/018	2	0,00	47 408,68	3 714,04	47 408,68	25/03/10	47 408,68	08/06/10
	Demande de Fonds n° 02/188/018									
	DE SAINT DENIS	DR N° 03/188/090	3	0,00	6 541,26	512,45	6 541,26	31/08/10	6 541,26	03/03/11
	Demande de Fonds n° 03/188/090									
	DE SAINT DENIS	04- DR N° 04/188/009	4	0,00	21 766,50	1 687,35	21 766,50	14/06/11	21 766,50	26/08/11
	Demande de Fonds n° 04/188/009									
	DE SAINT DENIS	01-HG N° 01/188/024	1	0,00	17 446,09	1 366,74	17 446,09	31/03/10	17 446,09	23/09/10
	Demande de Fonds Rem n° 01/188/024									
	DE SAINT DENIS	01-HG N° 02/188/114	2	0,00	12 367,38	968,87	12 367,38	18/10/10	12 367,38	03/03/11
	Demande de Fonds Rem n° 02/188/114									
	DE SAINT DENIS	17592	3	0,00	17 940,16	1 405,46	17 940,16	27/09/11	17 940,16	28/12/11
	Demande de Fonds n° 05/188/067									
	DE SAINT DENIS	17958	4	0,00	12 836,66	1 005,64	12 836,66	28/06/12	12 836,66	15/10/12
	Demande de Fonds Rem n° 03/188/052									
	DE SAINT DENIS	17912	1	0,00	34 600,65	2 710,65	34 600,65	22/05/12	34 600,65	25/09/12
	Demande de Fonds n° 06/188/0146									
	DE SAINT DENIS	18160	2	0,00	6 032,60	472,60	6 032,60	04/01/13	6 032,60	04/03/13
	Demande de Fonds n° 07/188/001									
	DE SAINT DENIS									
	SOUS-TOTAL : 2188-5801-Demande de Remboursement			0,00	200 315,69	15 531,70	200 315,69		200 315,69	
	TOTAL			0,00	200 315,69	15 531,70	200 315,69		200 315,69	

Accusé de réception en préfecture
974 219740115-20201031-205020-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020